

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PORT AUTONOME DE STRASBOURG

Les principales orientations se déclinent en programme d'actions déjà réalisées, en cours ou projetées pour les prochaines années

Poursuite du développement de la zone portuaire strasbourgeoise, développement du rôle de plate-forme logistique et de centre de transport combiné

→ Aménagement des terrains disponibles au fur et à mesure des opportunités commerciales.

→ Développement du transport combiné en doublant la capacité du terminal conteneurs nord situé dans la zone centrale à l'Ouest du bassin du commerce et complétant le terminal sud de la rue de Saint-Nazaire.



→ Poursuite de la restructuration de la zone la plus ancienne, essentiellement zone centrale et Parc de la Centrale (restructuration des parties anciennes, des espaces publics, et développement de nouvelles activités...).

→ Gestion du patrimoine bâti, le cas échéant par investissement de l'établissement (à des fins locatives)

Création de nouvelles capacités d'accueil

→ Le long de la façade rhénane du Bas-Rhin (Lauterbourg), nouvelles capacités d'accueil équipées d'un futur terminal à conteneurs.



Amélioration des services aux entreprises

→ Professionnalisation et amélioration des activités propres, accueil, développement durable, signalisation, sécurité

→ Modernisation de l'outillage classique
→ Possibilités d'actions communes avec le port de Kehl

Optimisation de l'intégration ville-port

→ Enjeu économique, le port est aussi au cœur de la cité. L'intégration ville-port sur l'axe Strasbourg-Kehl se poursuit en concertation avec la Ville.



→ Par ailleurs, la présence portuaire doit être mieux valorisée par une série d'actions (traitement d'espaces publics, plan lumière, animations sur le thème de l'eau...).

Valorisation du réseau fluvial strasbourgeois

Strasbourg constitue un point de passage traditionnel pour les bateaux de croisière, avec plus de 150 000 personnes en escale chaque année. Les canaux au cœur de la partie historique figurent parmi les atouts touristiques majeurs (près de 800 000 passagers par an pour le service portuaire Batorama).

→ Poursuite de la modernisation de la flotte.

→ Étude des possibilités de développement (modernisation de l'offre, circuits...).

→ Aménagement de possibilités d'accueil pour les différentes formes de tourisme fluvial (bateaux à passagers rhénans, bateaux logements...).



PAS

PORT AUTONOME DE STRASBOURG



LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG GRAND PÔLE LOGISTIQUE ET INDUSTRIEL



UNE MISSION ESSENTIELLE

Né d'une convention entre l'État et la Ville de Strasbourg, le Port autonome de Strasbourg est un établissement public doté de l'autonomie financière. Il est chargé d'assurer l'aménagement et la gestion de la circonscription portuaire.

UNE EXPLOITATION MULTIFORME

Le Port autonome réalise et entretient les infrastructures de dessertes (bassins, routes, voies ferrées en liaison avec la SNCF, réseaux divers remis ensuite aux différents gestionnaires).

Il dispose de deux filiales depuis le 1^{er} janvier 2016 :
- Rhine Europe Terminals (RET) pour la manutention portuaire (grues, portiques, notamment terminaux pour conteneurs et colis lourds...)
- Batorama pour les bateaux-promenades touristiques dans Strasbourg.



Strasbourg : zone nord et centrale
(zone historique du port rhénan - début du 20^e siècle)



LE DOMAINE DU
PORT AUTONOME DE STRASBOURG

CONTACT

Port autonome de Strasbourg
25 rue de la Nuée bleue - CS 80407 - F-67002 Strasbourg cedex
Tél. → +33 (0)3 88 21 74 74 - Fax → +33 (0)3 88 23 56 57
www.strasbourg.port.fr

DE VASTES PLATEFORMES LE LONG DU RHIN

Les terrains du Port autonome de Strasbourg sont loués par voie d'amodiation (location de longue durée à caractère administratif) à des entreprises industrielles et commerciales.

→ **La zone portuaire de Strasbourg**, zone principale, est située sur un axe Nord-Sud de 10 km le long du Rhin sur 1 km de large. La circonscription de Strasbourg (propriété, pour l'essentiel, du Port autonome) représente une superficie de 1 050 ha, dont 200 ha de bassins et 200 ha d'infrastructures (150 km de voies ferrées et 34 km de routes) et d'équipements publics.

→ **Trois zones portuaires annexes à**

- Lauterbourg
- Beinheim
- Marckolsheim

accueillent essentiellement des unités de production industrielle (environ 100 ha par zone)

→ **Plusieurs postes de chargement de vracs** (graviers, céréales, ...) sont installés le long du Rhin.

capacités de stockage

marchandises générales :	740 000 m ²
céréales :	710 000 t
hydrocarbures :	420 000 m ²



Beinheim : usine ROQUETTE (produits amylacés)



Beinheim : chargement de graviers



Marckolsheim : usines SYRAL - JBL (amidons, glucose)



Lauterbourg : usine DOW FRANCE (produits chimiques)

LE PORT AUTONOME DE STRASBOURG : UN ALERTE NONAGÉNAIRE

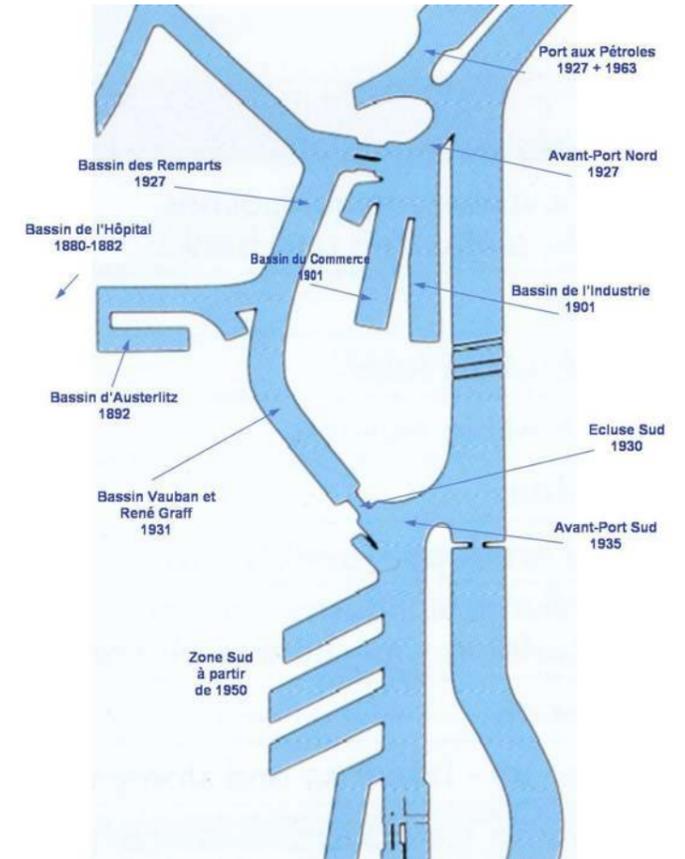
L'histoire de Strasbourg et celle de son port sont étroitement liées. De tout temps, les activités fluviales ont contribué à la vitalité de la cité : au Moyen-Âge, l'activité portuaire se concentre sur l'Ill, près de l'Ancienne Douane, sous l'impulsion de la puissante Corporation de l'Ancre qui jouit durant des siècles d'un quasi monopole sur le Rhin jusqu'à Mayence.

Au 19^e siècle, Strasbourg est relié au réseau intérieur français par les canaux du Rhône au Rhin et de la Marne au Rhin ouverts respectivement en 1832 et 1853.

Le Bassin de l'Hôpital est creusé dans les années 1880 pour l'accueil des péniches de canal. Puis le Bassin d'Austerlitz, véritable origine du port rhénan d'aujourd'hui, accueille le premier bateau à vapeur en 1892. Au début du 20^e siècle sont creusés les Bassins du commerce et de l'industrie, marquant l'ouverture directe sur le Rhin. Le port est alors municipal.

En 1926, le Port autonome de Strasbourg est créé sous la forme d'un établissement public, en application d'une convention entre l'État et la Ville de Strasbourg, pour assurer l'extension des installations portuaires.

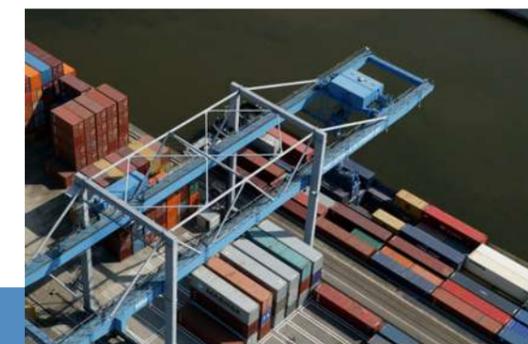
L'établissement poursuit le développement de la circonscription portuaire strasbourgeoise avec la réalisation de l'Ecluse sud, des Bassins des remparts, Vauban et René Graff (1927-1931), du Port aux Pétroles (1927, étendu en 1963), des avant-ports Nord (1927) et Sud (1935), puis de la partie sud du port (à partir de 1950), ainsi que l'aménagement des zones annexes de Marckolsheim à Lauterbourg.



Moyen-Âge



1892



Aujourd'hui



UNE GESTION COLLECTIVE

Le Port autonome de Strasbourg est géré par un conseil d'administration de 21 membres comprenant :

- 6 représentants de l'État
- 6 représentants de la Ville de Strasbourg
- 1 représentant du Conseil régional Grand Est
- 1 représentant du Conseil départemental du Bas-Rhin
- 1 représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin
- 3 représentants du port de Kehl
- 3 représentants des salariés de l'établissement

La présidence du conseil d'administration revient à un représentant de la Ville de Strasbourg.

Le Port (en dehors de ses 2 filiales) regroupe environ 90 agents placés sous l'autorité d'un directeur général.